Mardi 19 janvier 1943
No 5

Administration
et Rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces :

		le Mardi	le Vendredi
Valais	le mm.	9 ct.	9 ct.
Suisse	»	11 ct.	18 ct.
Etranger	»	14 ct.	20 ct.
Réclames	»	24 ct.	40 ct.
Mortuaires	»	18 ct.	20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI : Le plus fort tirage des journaux valaisans

15e année — Le n° 10 ct.

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :

2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 7.—

1 fois par semaine
le Vendredi ..... 4.—

Assurance-accidents ... 3.—
par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel .. 5.50

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

BILLET THÉATRAL

Coup d'œil dans les coulisses d'une grande revue

Sous peu — déjà ! — la scène lausannoise nous conviera à sa grande revue annuelle, due à l'excellent auteur qu'est Maurice Hayward (Jean Varé), revue dont le titre prometteur n'est autre que **Ça c'est chic !** Depuis quelque temps déjà, sous la haute direction de M. Jacques Béranger, le Théâtre de Lausanne travaille d'arrache-pied à la mise au point des mille détails de ce spectacle tant attendu, et qui groupera 20 artistes, 16 danseuses, 12 mannequins, un quatuor, 10 figurants, sans compter 14 machinistes et 5 électriciens spécialistes.

Voici tout d'abord, au bureau de M. J. Béranger, des maquettes de décors et de costumes, auxquelles la dernière main est apportée. Ce sont aussi les feuillets de textes de scènes et de sketches, dont divers détails sont encore passés au crible en collaboration avec l'auteur. Au 1er étage, un pianiste passe en revue de multiples airs, qui seront demain, sur la scène, les réussites du spectacle. Voici également des défilés de jeunes artistes, de mannequins, de danseuses, qui toutes désireraient être engagées. Une fois de plus, au théâtre comme ailleurs, il y a beaucoup d'appelés, mais moins d'élues !

Le fait que personne, dans les rangs de la distribution, ne peut venir de France, ne facilite pas les opérations. C'est du côté de l'Italie que l'on peut obtenir des interprètes de classe. Mais le télégraphe ne fonctionnant plus sur le plan international, et moins encore le téléphone, c'est à coups de lettres par exprès que les tractations se poursuivent, que les engagements se discutent, que les contrats se façonnent. Bref, c'est une activité débordante, quotidienne, constante qui se déroule dans la Maison de Georgette.

A l'atelier de couture, qui comprend 10 spécialistes sous la direction de Mme Béranger, on y exécute les maquettes de Bardet. Une modiste modèle les chapeaux de scène qui feront le meilleur effet sous les feux de la rampe. Les tissus lamés, les paillettes brillent et scintillent de tous leurs feux, les soies frémissent sous la lumière. Et ce sont d'heure en heure les essayages, les retouches, les mises au net de plus de 250 merveilleux costumes. A l'atelier de menuiserie et des décors, le peintre Thoos y règne en maître, y brosse de multiples panneaux, y réalise des créations magnifiques. Voici une grande toile qui représente l'entrée du Comptoir Suisse, ce sera la toile du prologue. Vivante, claire, chatoyante, elle présente une foule aimablement caricaturée... une vache superbe voisine avec un petit veau à l'œil émerveillé, des lapins sautillent entre des élégantes... Voici un autre décor : Venise et ses gondoles ; une vue de Montreux en 1900 avec le château de Chillon et le fond du lac. Voici les deux finals grandioses, les moulins de la chanson avec leurs ailes de soie, le grand escalier qui tourne pour accéder à une terrasse royale d'or et de rouge et de jaune, c'est le décor de la fête royale. Les bureaux de Berne ne sont même pas oubliés dans une autre création, ainsi que la place St-François vue sous le signe d'une fantaisie fort drôle.

Au grand studio du Théâtre, Mme Mara Dousse, maîtresse de ballet, fait travailler ses 14 danseuses. Fort aimables et jolies, elles dansent, elles sautent, elles offrent un gracieux corps de ballet qui saura plaire et divertir. Dans les coulisses voisines, nous croisons Pauline Carton, qui nous dit simplement, avec son petit air bien à elle : « On fait des prodiges, je vous assure, dans ce théâtre ! » Tout laisse entendre, en vérité, que cette revue **Ça c'est chic !** sera brillante et remarquablement montée. Elle nous promet des surprises, des imprévus. Cette nouvelle création de la scène lausannoise ne manquera pas d'attrait, je vous l'assure !

N.

— Comment, vous êtes propriétaire de quinze immeubles et vous cherchez un appartement à louer ?
— Eh oui ! les miens sont trop chers !

LE PRIX DE LA LIBERTÉ

Toutes les nouvelles qui franchissent la zone de silence dont la Norvège est entourée confirment l'énorme perte de substance subie par le pays et la baisse inquiétante du niveau de vie.

La situation alimentaire

est désastreuse. Aux termes d'un rapport du prof. Axel Ström, de l'institut d'hygiène de l'université d'Oslo, le nombre des calories assurées par l'alimentation actuelle ne serait plus que de 1500 à 1600 par habitant, soit la moitié du besoin normal. Ce chiffre est probablement appelé à diminuer encore. Les épidémies s'étendent. Ces derniers temps, le poids moyen de la population a baissé de 10 à 20 %. Cet état de choses est assez compréhensible si l'on songe qu'avant la guerre la Norvège ne couvrait que le 43 % de ses besoins alimentaires. Selon les indications du haut commissariat allemand, cette proportion, ensuite de l'extension des cultures, serait actuellement de 50 %. En revanche, la Norvège doit assurer en grande partie l'alimentation de 300,000 à 350,000 soldats et civils allemands, chiffre qui correspond au 10 % de la population norvégienne. La récolte de pommes de terre de 1942 a atteint 1,2 millions de tonnes, dont 150,000 ont été réquisitionnées par la Wehrmacht ; en outre, des quantités importantes ont dû être réservées aux familles civiles allemandes et prélevées comme semenceaux ; la population norvégienne ne dispose en tout et pour tout que de 3 kg. par tête et par semaine. L'approvisionnement en viande est si précaire que les rations ne sont fixées que de cas en cas. Seuls les ouvriers effectuant des travaux pénibles font exception et touchent 300 gr. par semaine. La situation serait meilleure s'il ne fallait pas livrer 8000 tonnes de viande aux troupes d'occupation.

Les grosses réserves d'huile de baleine et d'huiles végétales étant épuisées, la ration de graisse a été ramenée à 30 gr. par jour ; mais il n'est pas toujours possible d'honorer les coupons de graisse. On craint une aggravation rapide de l'approvisionnement dans ce secteur. Ensuite des fortes exportations d'huile de foie de morue vers l'Allemagne, cette réserve de vitamines est devenue extrêmement précaire ; la ration des enfants et des femmes enceintes a été réduite à une cuillerée à café par jour. La population adulte est radicalement privée de lait, dont de grandes quantités sont réservées à l'occupant et à l'exportation.

Même le poisson, dans un pays dont les eaux sont parmi les plus poissonneuses du monde, est devenu rare. Le 50 à 80 % des prises est réservé à l'Allemagne ; en outre, les exportations vers la Suède, le Danemark et l'Italie doivent être prélevées sur la part réservée à la population ; de même, la production globale des fabriques de conserves est exportée vers le Reich.

La baisse du niveau de vie

L'insuffisance des rations a pour conséquence une prolifération inquiétante du marché noir, où les diverses denrées atteignent des prix inabordables pour les salariés. Une quantité non négligeable des marchandises offertes sur le marché noir proviennent d'intermédiaires allemands. L'indice du coût de la vie, bien qu'il n'ait augmenté « que de 47 % » depuis la guerre, ne tient pas compte du renchérissement dû à la nécessité de recourir au marché noir. La paralysie des importations et la réduction systématique de la production de biens de consommation ont provoqué une pénurie toujours plus inquiétante d'articles de première nécessité. Par exemple, les chaussures de cuir sont progressivement remplacées par des chaussures de papier. La vie économique norvégienne est actuellement entièrement orientée vers l'Allemagne, dont les contre-prestations, par contre, sont absolument insuffisantes à couvrir les besoins de la population.

L'activité économique a été détournée de la production de paix vers la production de guerre : malgré la diminution draconienne de la consommation civile, la Norvège souffre d'une intense pénurie de main-d'œuvre — qui a pris des proportions telles qu'elle ne permet même pas de procéder aux abattages de bois indispensables pour remédier à la disette de charbon.

La politique sociale

Depuis le début de l'occupation, les Allemands ont décrété le blocage des prix et des salaires. Si celui des prix est illusoire — en raison de l'extension du marché noir — celui des salaires, en revanche, est efficace. Les autorités d'occupation ont interdit aux employeurs de procéder aux adaptations que ces derniers jugeaient indispensables. Les salaires réels ont donc baissé de 30 à 40, et même de 50 % si l'on tient compte de l'avilissement de la qualité des produits encore à disposition. Quant à la durée du travail des ouvriers occupés dans les fabriques et chantiers allemands (constructions d'aérodromes, de fortifications, etc.), elle a été portée à 70 et même 80 heures par semaine. Dans les autres branches de l'économie, la semaine de travail (légalement de 48 heures) est actuellement de 54 heures au minimum. Ce travail supplémentaire ne contribue pas à accroître le bien-être de la population ; du point de vue de cette dernière, il est nettement improductif. Pendant ce temps, l'agriculture, la pêche, l'économie forestière manquent de bras.

Multiplication de l'endettement de l'Etat

Jusqu'à la fin de 1942, les dépenses d'occupation et du régime Quisling sont estimées à 7,7 milliards de couronnes. A la même date, les sommes avancées par la Banque nationale de Norvège à l'occupant atteignaient 6 milliards de couronnes. Ces crédits ne sont pas absorbés uniquement par les troupes d'occupation et le très coûteux appareil administratif allemand, mais consacrés également à la construction des fortifications, aérodromes, etc., à compléter l'équipement industriel en vue d'accroître la production de guerre, à payer les denrées alimentaires réquisitionnées, etc. A cette somme s'ajoutent les fortunes séquestrées des Norvégiens qui se sont enfuis à l'étranger. Quant à l'augmentation de 1,7 milliard de la dette de l'Etat depuis l'avènement du régime Quisling, elle peut être considérée comme une participation indirecte aux dépenses d'occupation.

En 1942, selon des informations de source norvégienne, l'occupation et le régime Quisling ont absorbé les trois quarts du revenu national de 4 milliards. Etant donnée la régression de la production, la baisse du niveau de vie de 50 % n'a pas permis de couvrir cette somme ; une partie a donc dû être amortie par des pertes sèches (pertes de substance de l'économie nationale) : abattages de bétail, destructions de forêts, épuisement des réserves, usure de l'outillage industriel et des moyens de transport, augmentation de la dette de clearing allemande, etc.).

Y compris les destructions causées par la guerre, la diminution de la fortune nationale de la Norvège est estimée à 30 % depuis l'occupation. Elle continue de fondre à un rythme régulier. Les renseignements qui précèdent sont le résumé, nécessairement incomplet, de deux articles très détaillés parus dans la partie commerciale de la « Nouvelle Gazette de Zurich », Nos 2143 et 2147.

Les cartes d'alimentation pour février

Les rations de la carte jaune or de denrées alimentaires pour le mois de février 1943 ont été fixées de façon à tenir compte, dans une certaine mesure, de l'état actuel de nos importations. C'est ainsi qu'un des coupons « huile comestible » de 1 dl. a été remplacé par un coupon « beurre-graisse » de 100 gr., et que l'attribution de « graisse-huile » a été réduite de 50 gr. En outre, il a été substitué aux coupons « avoine-orge » des coupons option « riz-avoine-orge » en échange desquels les consommateurs pourront, s'ils le désirent, obtenir du riz, mais qui, toutefois, ne permettront pas l'achat de farine pour enfants.

Comme jusqu'ici, cette dernière marchandise ne pourra être acquise qu'au moyen des coupons de la carte pour enfants. Etant donné que le mois de février compte 28 jours seulement, les rations mensuelles de pain et de lait ont été diminuées en conséquence, bien que la ration journalière demeure inchangée.

Après le mois de février, les personnes classées dans la 2e catégorie du rationnement différentiel bénéficieront également d'une carte supplémentaire de lait.

D'autre part, les normes en vigueur jusqu'ici concernant l'octroi de cartes supplémentaires de lait aux personnes nées en 1882 et antérieurement recevront dorénavant 2 cartes supplémentaires de lait, alors que jusqu'à présent seules les personnes nées en 1877 et avant jouissaient de cet avantage. Précisons encore que les coupons de viande figurant jusqu'ici uniquement dans la partie supérieure de la carte de denrées alimentaires, seront désormais répartis entre les parties supérieure et moyenne.

Bien souvent les ménagères ont éprouvé quelque peine à se rappeler la valeur des coupons en blanc validés. Afin de remédier à cet état de choses, les coupons en blanc ont été imprimés de manière à permettre en cas de validation, de noter la marchandise et la quantité attribuée.

Rationnement des engrais phosphatés pour 1943

La pénurie d'engrais phosphatés a contraint les cantons romands à introduire le rationnement de ces produits dont dépend dans une large mesure le rendement de nos cultures. Les agriculteurs qui font normalement usage de ces engrais devront donc s'inscrire auprès de leurs communes de domicile. Ils devront indiquer les surfaces en ares pour :

1. Prairies ;
2. Vignes ;
3. Céréales ;
4. Cultures sarclées (y compris les plantes oléagineuses et textiles ainsi que le tabac) et jardins fruitiers ;
5. Cultures maraîchères ;
6. Terrains neufs cultivés pour la première fois en 1943, et provenant de défrichements de forêts, incultes, marais assainis, etc.

La totalité des surfaces inscrites devront en tout cas atteindre 10 ares ou 1000 m². Les agriculteurs exploitant des surfaces inférieures à 10 ares pourront couvrir leurs besoins soit en utilisant les engrais phosphatés à bas dosage, soit en utilisant les engrais vendus en petits sacs (5 ou 10 kg.) dans le commerce libre.

Les inscriptions ne pourront se faire qu'à partir du 18 crt., et doivent être terminées au plus tard pour le 31 janvier 1943.

Des renseignements complémentaires seront donnés par les communes.

Les hivers doux

Les annales françaises de météorologie nous apprennent qu'en l'année 1183, sous le règne de Philippe-Auguste, il n'y eut point d'hiver ; les arbres fruitiers étaient en fleurs au mois de décembre et la vigne en février 1184 ; on vendangea, cette année, au mois de juillet.

En 1288-1289, sous le règne de Philippe-le-Bel, un chroniqueur allemand dit qu'à Noël, les enfants vendaient dans les rues de Cologne, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin ; il y avait des bluets en février, et au milieu d'avril la vigne était en fleurs sur les coteaux de la Moselle.

En 1572, l'année du massacre de la Saint-Barthélemy, les arbres étaient couverts de feuilles au mois de janvier, et les enfants dénichaient les petits oiseaux le mois suivant.

En 1621, en février, tout était en fleurs, on était au cœur du printemps.

En 1658-59, ni neige ni gelée.

En 1782-83, vers la fin de décembre, la chaleur était extraordinaire ; il y eut des orages comme au mois d'août, et en janvier tout était fleuri, comme au mois de mai.

En 1821-22, l'hiver fut extrêmement doux ; il y avait des pois en fleurs au mois de décembre et les seigles étaient rentrés à la Saint-Jean. La récolte des vins fut très abondante.

Les hivers des années 1824-25, 1832-33, 1835-36, 1845-46, 1850-51, 1853-54, ont été d'une douceur remarquable.

Comment l'Allemagne exploite les ressources soviétiques malgré les destructions

Malgré les violentes poussées russes sur le front de l'ouest, les Allemands intensifient la reconstruction et l'exploitation dans les territoires soviétiques occupés. Selon un procédé déjà utilisé pour la construction rapide de la « ligne Siegfried », et soigneusement mis au point depuis, des milliers d'entreprises sont déclarées « mobiles », ce qui leur impose l'obligation de se tenir prêtes à déménager d'une heure à l'autre à l'endroit qu'on leur indiquera, avec matériel, machines, pièces de rechange, personnel, etc., bref, au grand complet, pour pouvoir se remettre à fonctionner instantanément dans leur nouveau domicile.

Cinq mille quatre cent septante-trois entreprises allemandes ont ainsi été désignées comme « mobiles » pour le 15 janvier, apprend de Berlin la « National Zeitung ». Leurs ouvriers ont été examinés médicalement, vaccinés et déclarés « bons pour l'est ». De grandes firmes ont déjà créé des équipes de culture, qui se sont installées en Ukraine pour la production du coton, du thé ou des plantes à huile. Des pressoirs à huile, des fabriques de graisses alimentaires, de pâtes, de conserves, des ateliers complets de filage et de tissage se déplacent ainsi vers l'est avec leur pleine capacité de travail. Leur installation y a été soigneusement préparée par une reconnaissance approfondie des possibilités des régions à exploiter, de sorte que les entreprises déplacées peuvent donner aussitôt leur rendement maximum.

De nouveaux travaux hydrauliques en Turquie

Par des travaux qui ont duré quatre ans, des maisons allemandes ont construit un barrage en amont de la ville d'Adana pour améliorer le rendement du sol dans la plaine qui s'étend entre les rivières Ceyhan, Seyhan et Bedan. Cette plaine est entourée de montagnes au nord, à l'est et à l'ouest et s'ouvre sur la Méditerranée au sud. Comme dans cette région de la Turquie de grandes sécheresses sévissent assez fréquemment et que les pluies torrentielles s'accumulent sur une fraction très brève de l'année, les champs sont souvent exposés à de grandes inondations. Grâce au barrage élevé sur le Seyhan, d'une hauteur de 7,3 m., le fleuve sera retenu et on pourra irriguer par les canaux construits des deux côtés un territoire de 52,000 ha sur une rive et de 90,000 ha sur l'autre. Les canaux sont calculés de façon à pouvoir répartir 1900 litres par heure et par hectare de terrain.

La récupération des eaux d'égouts

La ville de Zurich traite la vase des égouts de la ville et en extrait un gaz employé à propulser les véhicules automobiles municipaux ; la quantité produite quotidiennement correspond à 1800 litres de benzine. Quant au résidu, il constitue un engrais apprécié. En 1941, cette récupération a permis un bénéfice net oscillant entre 300,000 et 350,000 fr., sans compter la plus-value résultant de l'atténuation de la pollution des eaux. A Berne, en revanche, on estime que le fait de négliger la récupération des eaux d'égout correspond à une perte sèche de 100,000 à 250,000 fr., somme à laquelle s'ajoute une vingtaine de milliers de francs de dégâts causés à la pêche. En effet, tandis que le rendement en poissons de l'Aar est de 400 à 500 kg. par kilomètre en amont de Berne, il n'est plus que de 150 kg. en aval de la ville. Cette perte de 250 à 300 kg. est due uniquement à la pollution de la rivière. Les mêmes constatations pourraient être faites dans d'autres villes. A maintes reprises, les milieux piscicoles ont demandé que les autorités prennent enfin des mesures sévères, d'autant plus justifiées que le poisson peut constituer un apport important à notre alimentation. Qu'attend-on ? En attendant, il importerait de faire respecter partout les prescriptions déjà en vigueur. C'est encore loin d'être le cas.

VALAIS

Session prorogée du Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué pour le lundi 1er février en session prorogée avec l'ordre du jour suivant :

Projet de décret concernant la correction de la Vièze et ses affluents sur le territoire des communes de Monthey, Troistorrents, Val d'Illiez et Champéry (2e lecture).

Projet de décret concernant la correction du Tzéne de Leytron.

Projet de décret concernant la correction de l'Eau Noire (2e lecture).

Projet de décret concernant la correction de torrents de la Fouly (2e lecture).

Projet de décret concernant les travaux de protection de Kalpetran.

Projet de décret concernant les travaux de correction de la Viège.

Projet de décret concernant la correction de la Monderèche.

Projet de décret concernant la correction du Trient.

Projet de décret concernant la correction de la Morge sur le territoire de la commune de St-Gingolph.

Message concernant l'achat de trois immeubles à la rue de Conthey, à Sion.

Projet de décret concernant la correction du Rhône, Sierre-Martigny (2e étape).

Introduction du registre professionnel dans la profession de ferblantier-appareilleur

Le Département de l'Instruction publique informe les intéressés que le règlement pour l'introduction du registre professionnel dans les professions de ferblantier et d'appareilleur a été approuvé par le Conseil d'Etat le 8 octobre 1942 et qu'il entre immédiatement en vigueur.

En vertu de l'art. 2 de l'arrêté du 30 janvier 1942 instituant le registre professionnel, toute personne travaillant dans la profession de ferblantier ou d'appareilleur soit comme patron soit comme ouvrier, doit faire valoir ses droits à l'inscription.

A cet effet, on s'annoncera par écrit au Département de l'Instruction publique, Service de la formation professionnelle, jusqu'au 31 janvier 1943, en indiquant sa profession exacte (ferblantier, ou appareilleur, ou ferblantier-appareilleur) et si on l'exerce comme patron ou comme ouvrier.

Nous rappelons que seules les personnes inscrites au registre professionnel seront considérées comme professionnels réguliers et bénéficieront des avantages qui en découlent.

Elevage chevalin

De nouvelles expertises de juments poulinières auront lieu vendredi 29 crt., à Sion, Martigny et Monthey. Les inscriptions de juments effectuées en 1940 et 1942 perdent toute valeur et sont annulées à partir de fin janvier courant. Toutefois, ces juments peuvent être inscrites à nouveau, si leurs propriétaires les destinent encore à l'élevage. Ces expertises de 1943 seront valables deux ans consécutifs ; il n'y aura pas de nouvelles expertises en 1944. Des stations de monte repourvues d'un baudet qualifié seront ouvertes à Monthey et à Charrat.

Le Syndicat chevalin à Charrat (tél. No 6 30 75) reçoit les inscriptions jusqu'au 21 crt. et donne tous renseignements complémentaires.

Téléphone

Créer des installations téléphoniques d'un fonctionnement rapide, sûr et discret, meilleur que celui des installations manuelles même les plus perfectionnées, tel est le but constamment recherché par l'administration des téléphones.

Les usagers du téléphone du groupe automatique de Sion/Sierre (secteur Tourtemagne-Riddes) sont actuellement les heureux bénéficiaires d'un nouvel effort : la sélection automatique directe des abonnés du groupe automatique de Lausanne. En composant tout d'abord l'indicatif 021 suivi du numéro du raccordement désiré, ils obtiendront directement la communication avec n'importe quel abonné du groupe automatique de Lausanne, facilité qui sera certainement très appréciée.

Le prix du vin à Sion

Les cafetiers de la capitale viennent de reviser le prix du vin. Le ballon se vendra désormais 35 ct., les 2 décis 65 cts, les 3 décis 90 cts et le demi-litre 1 fr. 50.

Bouveret

INCENDIE. — Samedi à midi, la population de Bouveret a été alertée par le cornet d'alarme. Un incendie venait de se déclarer dans les cantonnements militaires de la maison de commune. Grâce aux prompts secours, un gros sinistre a pu être évité et les dégâts ne sont pas très considérables.

Le dernier emprunt valaisan

L'emprunt de 12,900,000 fr. 3 ½ % 1943 émis par le canton du Valais a obtenu une réussite complète. Couvert plusieurs fois, il ne permettra pas aux souscripteurs d'être servis pour le montant total de leurs demandes. C'est tout à l'honneur de notre canton qui voit ainsi affirmée la confiance qu'inspire au dehors notre administration financière.

Saxon

DECES. — On vient d'ensevelir ce matin, à Saxon, M. Maurice Guigoz, décédé après une longue maladie à l'âge de 75 ans. Ancien instituteur, originaire de Bagnes, Maurice Guigoz fut longtemps secrétaire de M. Achille Chappaz, avocat à Martigny et conseiller d'Etat. Il était entré ensuite à la Fabrique de conserves de Saxon comme comptable-caissier. Il avait pris sa retraite après trente ans de services aussi intelligents que dévoués, et s'était, depuis, voué avec sa famille au commerce de fruits.

Conseiller communal, il laisse de bons souvenirs comme administrateur. Membre de la Société valaisanne d'arboriculture, il fit également partie de la Cave coopérative de Leytron dont il présida dès sa fondation le Conseil d'administration.

Maurice Guigoz laisse le souvenir d'un bon citoyen qui pouvait être encore utile à ses semblables.

Nous présentons à ses enfants l'assurance de notre vive sympathie.

Le paiement de l'abonnement par compte de chèques postaux est le moyen le plus simple et le plus économique pour l'abonné et l'administration du journal. Ne l'oubliez pas.

« Le Rhône », ch. post. II c 52.

La situation

LES ALLIES MARQUENT DES POINTS.

Trois faits de guerre survenus en fin de semaine font passer dans l'oubli l'entrevue Antonesco-Hitler, les déboires de la Hongrie, l'arrestation et le transfert en Allemagne du prince Louis-Napoléon Bonaparte, ainsi que l'arrivée à Alger du comte de Paris. Ce sont la nouvelle offensive russe de Voronèje, la destruction en cours de l'armée allemande encerclée devant Stalingrad et enfin la reprise de l'offensive par la 8e armée du général Montgomery.

L'OFFENSIVE DU DON SUPERIEUR.

L'initiative des opérations sur le front russe a incontestablement passé aux mains des généraux soviétiques. Le dernier coup de boutoir qu'ils viennent de lancer de Voronèje paraît en tout cas avoir surpris le commandement allemand, puisque le front a été enfoncé sur une ligne de 150 kilomètres et tout d'abord sur une profondeur initiale de 50 à 90 km. Partie en trois directions différentes, cette offensive a mis en déroute trois divisions allemandes et six roumaines. Elle a libéré 700 localités. En trois jours de combat, 17,000 prisonniers avaient été faits, et l'avance avait atteint lundi matin de 70 à 120 km.

Les pertes ennemies s'élevaient à ce moment à 100,000 tués, blessés ou prisonniers. Le butin comptait 493 mortiers, 75 chars, 1300 canons de divers calibres, 1200 mitrailleuses, 14,000 fusils, 500 camions, 130 tracteurs, 672 vagons, 700 chevaux, 350,000 obus, 5 millions de cartouches, 70 dépôts de munitions, d'équipements et d'approvisionnements. Les troupes russes étaient commandées par le général-colonel Vatutin.

La perte d'un tel matériel suppose une fuite touchant à la débandade, et pour le reconstituer il faudra un certain temps — que le vainqueur mettra d'ailleurs à profit dans la poursuite des opérations. Au nombre des localités reprises figure Millerovo, important nœud ferroviaire qui, bien que contourné par les Russes, avait tenu bon jusqu'ici. La garnison de la ville, qui tentait de se frayer un chemin hors de l'encerclement, fut presque anéantie. Un grand butin a été pris comprenant surtout des avions, des approvisionnements et du matériel roulant. Millerovo avait été occupée par les Allemands en juillet 1942 ; elle constituait un point d'appui important sur les lignes de Vorochilovgrad et de Rostov.

Devant la menace grandissante, le commandement allemand a ordonné la marche en avant des armées stationnées à Orel et Kharkov.

UN ULTIMATUM A L'ARMEE PAULUS.

Depuis huit semaines, l'armée von Hoth (ensuite Paulus) était encerclée devant Stalingrad qui était son objectif fixé par le chancelier Hitler lui-même. Coupée de toutes communications avec l'extérieur, elle était vouée à la destruction. 30,000 hommes souffraient du scorbut faute d'alimentation suffisante. La dysenterie sévissait et les médicaments faisaient défaut. 500 soldats mouraient chaque jour d'épuisement ou de froid. Du 4 au 8 janvier, 5 à 600 hommes désertèrent chaque jour. On se rend aisément compte de ce qu'était devenue cette armée de plus de 200,000 hommes. Le 8 janvier, un ultimatum lui fut adressé d'avoir à se rendre ; des conditions très honorables lui étaient faites. Sur l'ordre de M. Hitler, l'ultimatum fut repoussé et le 9 janvier au matin 2000 pièces de canon ouvrirent le feu sur ce qui restait de l'armée Paulus, dont tous les officiers supérieurs avaient été évacués par avions.

En sept jours, les troupes soviétiques avançant dans toutes les directions couvrirent 35 km., occupant des localités importantes, faisant 7000 prisonniers, tuant 25,000 hommes, s'emparant de 371 avions, 514 chars et 941 canons. On sait que le général Rokossovsky commande les Russes dans ce secteur.

On estime que l'armée Paulus ne compte plus guère que 70,000 hommes, incapables de se battre, et privée de tout moyen de communication avec l'extérieur depuis la prise par les Russes du dernier aérodrome où les avions allemands pouvaient atterrir. Par une de ces farces du destin, l'armée assiégeante est devenue assiégée et, pressée de toutes parts, elle est conduite de force, bientôt comme prisonnière, dans la ville de Stalingrad qu'elle avait pensé conquérir.

LA MENACE CONTRE ROSTOV.

Une des conséquences de la proche capitulation de l'armée Paulus est que les gros effectifs qui l'enserraient au nord ont été dirigés vers Rostov pour les opérations contre cette ville, d'ores et déjà menacée à l'est, au nord et au nord-ouest. Plus au sud, l'armée Budjenny opère entre le fleuve Sal et la ligne de chemin de fer. La ville de Stachov prise samedi soir met les Russes à moins de 100 kilomètres de Rostov. La bataille pour ce boulevard de la résistance allemande qui a commencé est conduite par les généraux Govorov et Rossokovsky.

Y AURAIT-IL DU NOUVEAU DANS LE NORD ?

Le collaborateur militaire d'Exchange communique que des développements aux actions récemment amorcées par Timochenko au sud du lac Ladoga sont en cours, qui pourraient donner d'intéressants résultats.

LE DERNIER MOT SUR VELIKIE-LUKI.

Le D. N. B. a confirmé lundi qu'il n'y a désormais plus d'Allemands à Velikie-Luki, la garnison ayant pu rejoindre le gros des forces. Les tentatives allemandes pour reprendre la ville ont toutes avorté jusqu'ici.

La situation sur le front est a forcé le haut état-major allemand à prélever sur les troupes d'occupation en France les renforts indispensables pour faire face aux offensives successives des généraux soviétiques.

Sans vouloir préjuger en rien de l'avenir, on doit reconnaître que le mercure est sensiblement monté au baromètre des opérations soviétiques et que le redressement allemand sera ardu au printemps.

LA BATAILLE DE TRIPOLITAINE.

On s'attendait à la reprise de l'offensive britannique en Tripolitaine, mais on ne pensait pas au chemin qu'elle suivrait. Bombardées à outrance, les positions italo-allemandes de Buerat el Sun durent être évacuées vendredi. La 8e armée, poursuivant sa route, a atteint Sedada, à 105 km. à l'ouest de Buerat el Sun ; elle n'est plus qu'à 180 km. de Tripoli, dont le port est devenu inutilisable. Divisée en deux colonnes, celle du sud empêchera vraisemblablement Rommel de tenir à Misurata. Le général Montgomery ne pense pas que la résistance soit possible dans cette ville et il la laissera probablement derrière lui sans trop s'en inquiéter. Désormais les armées alliées ont terminé la traversée du désert et ont atteint les fertiles rivages de la Tripolitaine.

LA JONCTION FRANCO-BRITANNIQUE.

Les troupes françaises du général Leclerc venant du lac Tchad ont opéré leur jonction avec les troupes britanniques de Montgomery après avoir parcouru 2000 kilomètres et anéanti ou fait prisonnières toutes les garnisons italiennes rencontrées sur leur route au Fezzan ou en Libye méridionale.

LE BOMBARDEMENT DE BERLIN.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des bombardiers britanniques, qui avaient délaissé leurs opérations contre la capitale allemande depuis le 7 décembre 1941, ont lancé sur Berlin des bombes explosives du plus gros calibre, ainsi que des milliers de bombes incendiaires. Les dégâts doivent être immenses. Le D. N. B. reconnaît qu'il y eut 31 morts et 150 blessés. De gros incendies étaient visibles à plus de 165 km. de distance. Deux avions seulement ne sont pas revenus de cette opération, la 54e en liste. Des reporters anglo-américains ayant participé à ce raid se proposent de publier prochainement des récits détaillés de ce raid dans la presse et à la radio.

Dans un deuxième grand bombardement effectué dimanche soir sur Berlin, la R. A. F. a perdu 25 bombardiers, la capitale allemande ayant été mieux défendue par la D. C. A.

ENCORE DES DECLARATIONS DE GUERRE.

L'Irak, dans un long exposé des raisons qui motivent sa décision, a déclaré se trouver désormais en guerre avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon. L'Irak adhère également à la déclaration des nations unies.

Faut-il rapprocher de cet événement le fait que de nombreuses troupes britanniques et alliées sont parties pour la Syrie renforcer la 10e armée ? Le major-général Daillon, chef d'état-major du général Wilson, a exprimé, en effet, l'opinion que la menace allemande planait toujours sur l'Iran et l'Irak malgré les récents succès russes.

CHOSES DE TUNISIE.

Parlant de la situation en Tunisie, l'amiral Cunnigham a déclaré au sujet de Bizerte :

« Je crois qu'il aurait été possible de prendre Bizerte par une puissante attaque par terre et par mer. Ce plan dut néanmoins être abandonné car les pertes que nous y aurions subies ont été considérées comme trop élevées. Nous devions tenir compte que l'attaque par mer nous aurait coûté au moins un navire de ligne, plusieurs croiseurs et environ le 25 % de tous les bâtiments de transports nécessités. »

Cette déclaration mettra sans doute d'accord les stratèges et autres critiques dont les commentaires au sujet de l'action alliée en Tunisie avaient défrayé la chronique depuis quelque temps. F. L.

SIERRE

Conférence Buzzini : « Lamartine, homme politique »

La section des manifestations de la S. D. D. D. S. marque depuis son renouvellement une vitalité qu'il nous plaît de souligner. En effet, dans le cours de cette saison elle nous a permis d'applaudir tour à tour M. Courthion qui, dans ses deux conférences, évoqua successivement la grandeur de la France et le génie du peintre Delacroix ; puis, l'explorateur Gabus, qui a transporté ses auditeurs dans la région de Dakar et du Niger.

Enfin, dimanche, un groupe trop restreint d'auditeurs ont eu la bonne fortune d'entendre M. Buzzini, homme de lettres, parler du grand poète lyrique Lamartine universellement connu. L'orateur a présenté ce poète profondément humain dont le succès n'a pas été atténué par les années parce que cet artiste a su traduire les sentiments éternels de l'âme.

Lamartine, non pas le poète larmoyant « du saule pleureur » que l'on se représente quelquefois, mais le philosophe, le réaliste et le chrétien dont la vie fut toute d'action. D'ailleurs, Lamartine n'est pas un poète professionnel. Il ne chante à de certaines heures que pour exhaler l'émotion ou l'enthousiasme qui l'étreint. C'est la raison pour laquelle il est et reste si universellement vrai.

Tout séduisant qu'il soit, ce n'est pas sur cet aspect de l'auteur de « Jocelyn » que s'est étendu le conférencier, mais sur l'homme politique, certainement moins connu du public, bien que ce grand Français ait joué dans son pays un rôle de tout premier plan. En effet, entre 1830 et 1848, son influence fut immense et ses vues souvent prophétiques. Ne disait-on pas de lui qu'il était le « ministre de l'opinion » ? Sa popularité était telle qu'on l'acclamait aux cris de « Vive Lamartine roi ! » Ce qui n'a pas empêché la France plébiscitée, hantée par les épopées de Bonaparte, de lui préférer à une écrasante majorité celui qui conduisit le pays à la capitulation de Sedan, puis à la défaite. Lamartine maniait les foules avec une admirable maîtrise. Il l'a prouvé dans maintes circonstances mémorables. C'est grâce à sa harangue enflammée que la France préféra le drapeau tricolore au drapeau rouge de la révolution. Il savait se libérer de la tutelle des partis. Lorsqu'on lui demanda sur quels bancs il siégerait : « Au plafond », répondit-il, manifestant clairement par là son désir de garder toute sa liberté de mouvement.

Le discours qu'il prononça lors de la translation des cendres de Napoléon aux Invalides fut d'un esprit clairvoyant ; on pourrait presque dire d'un voyant, tant les idées exprimées alors se révèlent d'actualité aujourd'hui encore. Cet homme universel fut le premier à s'occuper des questions sociales ; il dénonça les dangers du capitalisme, la menace du communisme et il s'éleva contre l'exploitation de la femme et des enfants dans les usines. Enfin, ce grand seigneur resta toujours profondément attaché à la terre, et son désintéressement fut aussi grand que sa charité. Il passa les dernières années de sa vie dans « les travaux forcés littéraires » afin de subvenir à ses besoins.

Mais la conférence de M. Buzzini n'est pas cela. On ne peut la raconter, tant l'orateur est personnel et captivant. On ne saurait traduire le culte qu'il voue à Lamartine et son admiration pour le poète de Milly. On est séduit par le charme de sa parole, par son éloquence persuasive, par sa voix prenante. M. Buzzini trouve les mots justes et les accents de sincérité pour émouvoir et convaincre. C'est aussi un poète délicat qui communie admirablement avec Lamartine. Sans doute la langue de l'orateur est châtiée, sa phrase sonore est harmonieusement rythmée, mais on est aussi gagné par l'expression de ce visage empreint de noblesse et de sérénité. C'est pourquoi de telles conférences réconfortent ; nous aurions souvent besoin de nous retremper à des sources si pures.

Ajoutons que M. Jean de Chastonay a présenté l'orateur avec la distinction que chacun lui connaît.

MARTIGNY

L'activité théâtrale et littéraire à Martigny

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'activité théâtrale et littéraire du Casino Etoile, momentanément suspendue pendant la période des fêtes, reprendra à partir de la semaine prochaine.

Nous sommes en effet en mesure d'annoncer les conférences et théâtres suivants :

Mardi 26 janvier, à 20 h. ½, 2e conférence de M. **Henri Guillemin**, prof. à l'Université de Bordeaux. Sujet : « Tragique de Verlaine ».

Mardi 2 février, à 20 h. ½, sous les auspices du Club alpin et du Ski-Club, conférence avec projections lumineuses de M. le prof. **Oulianof** sur « Le massif du Mont-Blanc à vol d'oiseau ».

Mardi 16 février, à 20 h. ½, M. **René Benjamin**, de l'Académie Goncourt.

Lundi 22 février, tournée officielle du **Théâtre de Lausanne.** Spectacle gai.

Cours de ski de l'« Octoduria »

Il a suffi d'un samedi, comme dit la chanson, pour décider que le cours de ski de l'« Octoduria » aurait lieu le lendemain dimanche 17 janvier.

Plus de 20 gymnastes, parmi lesquels nous notons quelques jeunes-vieux, se donnent rendez-vous à Chemin-Dessus.

A peine arrivés, le cours commence, car il est déjà 9 h., sous la direction des moniteurs B. Tissières et A. Rigoli.

Le temps est superbe, allant ainsi de pair avec la neige. Les participants sont divisés en deux groupes : débutants et avancés. Ainsi un meilleur travail se fera.

Le matin fut consacré à l'enseignement du stemmbogen, stemm-christiania, tandis que l'après-midi le christiania nous livrait son secret.

A midi, une succulente choucroute servie chez Blanche, à l'Hôtel Beau-Site, calmait les appétits.

Consignes pour engrais et sulfates

Les consignes pour les engrais phosphatés et pour les sels cupriques sont reçues au Poste de police, rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, chaque jour de 14 à 17 heures, jusqu'au 26 janvier courant.

Répétition de l'Harmonie

Demain mercredi, répétition pour cuivres et batterie ; vendredi, répétition générale.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Plans américains pour l'avenir

M. Heyman, un des économistes les plus connus des Etats-Unis, appartenant à l'Université de Rutgers, a soumis un plan d'après-guerre sur l'organisation d'une banque internationale et sur l'internationalisation de l'or et des matières premières.

Le professeur Heyman considère que l'écroulement économique d'après-guerre pourra être épargné si l'on crée une banque internationale qui garantit le crédit sans intérêt, si l'on doit conclure des traités de commerce plurilatéraux et prendre de nombreuses autres mesures.

Il se prononce aussi pour l'internationalisation de la législation sur le prêt et le bail et pour la fondation d'une compagnie de navigation internationale.

Des abris monstres en Italie

En attendant les opérations du printemps prochain, on construit, dans toutes les villes italiennes, de grands refuges anti-aériens capables d'abriter des milliers de personnes. Après les expériences de ces derniers mois, les refuges présenteront toutes les garanties possibles contre l'explosion des bombes lourdes.

A Milan, on construit de vastes abris au centre de la ville. Celui de la place du Dôme aura des proportions exceptionnelles et l'on prévoit, pour l'après-guerre, qu'il pourra servir de gare centrale au métro qui semble indispensable dans cette ville dont le trafic est déjà congestionné.

On construit un port pour hydravions à Amphion

Les travaux d'aménagement ont commencé à l'embouchure de la Dranse (Thonon), sur la rive droite, près d'Amphion, pour recevoir les trois hydravions géants de Marignane, prototypes de transports aériens français. Ces grands avions de commerce, véritables paquebots volants, ne sont plus en sûreté sur l'étang de Berre. On espère les amener sur le lac Léman vers le 15 avril.

Déjà les arbres sont abattus pour l'emplacement des plates-formes non couvertes où ils seront remisés avec une haute palissade pour les abriter du vent. On va construire les plans inclinés par lesquels les hydravions quitteront l'élément liquide. On va édifier également les ateliers qui permettront de continuer les améliorations et la mise au point des appareils qui voleront, nous dit-on, une fois par mois pour les essais.

L'heure d'été abandonnée

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a décidé de renoncer à l'introduction de l'heure d'été pour l'année 1943. Cette décision est motivée par le fait que, d'une part, les raisons de politique de trafic qui militaient en faveur de son introduction n'ont plus la même importance et, d'autre part, eu égard au travail des paysans, des motifs peuvent être invoqués contre la réintroduction de l'heure d'été. Si l'on considère les lourdes obligations qu'impose aux paysans l'extension des cultures, le Conseil fédéral estime équitable de leur donner satisfaction en renonçant à la réintroduction de l'heure d'été.

Cinéma REX, Saxon

« LES MISERABLES ». 2e partie : « Cosette et Marius ». — Le vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 janvier, dimanche matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30, suite et fin de l'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo, « Les Misérables », 2e partie (« Cosette et Marius »), avec Harry Baur, Charles Vanel, Jean Servais, Florelle, etc., etc.

Jean Valjean, Cosette, Marius, Fantine, Javert, Gavroche, les Thénardiers, etc. sont des personnages que votre imagination garde toujours présents et que l'écran vous restitue animés de toute sa puissance.

Médisance

— Ce médecin a beaucoup d'ennemis en ce monde !

— Oh ! vous savez, il en a encore beaucoup plus dans l'autre.

SUISSE

La popularité de la radio

A la fin décembre 1942, le nombre des possesseurs de radio s'élevait en Suisse à 729,231, soit 7380 de plus qu'à fin novembre et 48,925 de plus qu'au 1er janvier 1942.

Pénurie de porcs

Le contingent d'abattage des porcs avait été fixé, pour le mois de janvier, à 20 % de la moyenne des porcs abattus pendant les mois de base de janvier 1939 et 1940. Eu égard à l'offre insuffisante des porcs, le contingent de janvier a dû être cependant déclaré valable du 1er janvier au 14 février. Cette nouvelle restriction prouve une fois de plus à quel point la production des porcs a atteint un niveau insuffisant. Si cela continue, la viande et la graisse de porc entreront dans le domaine de l'histoire. La situation est telle qu'il faut absolument y remédier en procédant notamment à une meilleure répartition des denrées fourragères. Seul le producteur qui livre ses produits au marché devrait pouvoir obtenir des fourrages. De cette façon, l'abattage clandestin s'arrêterait automatiquement.

Une œuvre humanitaire

Vingt millions de lettres envoyées

Le 30 décembre 1942, l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève a expédié la vingt millionnième lettre de son courrier, consacré pour une large part aux communications intéressant les prisonniers et leurs familles.

Quant à la correspondance reçue depuis septembre 1939, son total dépasse 19 millions de plis ; il faut rappeler en outre que beaucoup de ces plis contiennent des séries de messages divers. Ainsi, en l'espace de 40 mois, le mouvement général du courrier a atteint 39 millions d'envois. Indiquons à titre comparatif que l'Agence des prisonniers de guerre de 1914-1918 avait enregistré durant son activité l'arrivée et le départ de 8 millions de lettres.

Les communications télégraphiques se sont également accrues dans une proportion considérable. Au cours du seul mois de décembre 1942, l'Agence centrale des prisonniers de guerre a reçu 8922 envois et en a expédié 2687. Certains jours, le chiffre des télégrammes échangés a dépassé 2600. Parmi ces radiogrammes, on compte des listes entières de prisonniers de guerre fournies par les autorités des pays belligérants, des rapports détaillés émanant des délégués que le Comité international de la Croix-Rouge a chargés de missions sur les divers points du globe, ainsi que des demandes de nombre de familles anxieuses qui réclament des nouvelles d'un des leurs.

Centenaire du timbre-poste suisse

Pour commémorer l'émission qui fut faite, pour la première fois sur le continent européen, le 1er mars 1843, par l'administration cantonale des postes de Zurich, d'un timbre de 4 Rp. pour le rayon local et de 6 Rp. pour le rayon cantonal, il sera édité, le 26 février 1943, une feuille spéciale, d'exécution soignée, contenant 12 timbres du Centenaire, à 10 ct., de grand format, non perforés, qui seront valables aussi isolément, pour l'affranchissement. Le prix de la feuille sera de fr. 5.—.

L'administration des P. T. T. a bien voulu consentir, — ce dont il faut lui être très reconnaissant, — à abandonner en faveur du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles, qui célébrera cette année son 25e anniversaire de bienfaisante activité, le produit de la vente de ces feuilles de timbres.

Qu'il soit permis de rappeler ici, en chiffres ronds, les sommes dépensées par le Don national suisse pendant ces 25 ans :

1. Secours complémentaires aux soldats et à leurs familles	fr. 16,7 millions
2. Fournitures de linge à des soldats nécessiteux et lessives de guerre .	» 4,5 »
3. Subventions pour des maisons du soldat, bibliothèques, ateliers des loisirs de l'armée, etc.	» 2 »
4. Hôpitaux mobiles, dépôts de malades, sanatoria, cadeaux de Noël	» 1,8 »
TOTAL	fr. 25 millions

Les commandes de la feuille spéciale devront être faites exclusivement à la Section des timbres-poste de la Direction générale des P. T. T., Case postale Berne 6, et cela, au plus tard jusqu'au 31 janvier 1943, en versant le montant, plus fr. 0.40 pour frais d'envoi, au compte de chèques postaux III/6456, à Berne. Il ne sera fait aucun envoi contre remboursement. La livraison aura lieu le 26 février 1943, jour de l'émission.

Cette feuille spéciale peut aussi être délivrée avec une oblitération postale, à savoir :

1. avec le timbre rouge de l'Office postal « 100 Jahre Schweizerische Postmarken »,
2. avec le timbre noir : « Bern I Briefannahme »,
3. avec le timbre noir « Schweiz. Postmuseum Bern ».

LES SPORTS

SKI

Championnats d'une brigade de montagne à Montana

Slalom alpin encordé

Ce sont les Valaisans du Lt D'Allèves qui réussirent le meilleur temps de l'épreuve, en 3 min. 3,4 sec. La patrouille des artilleurs du capitaine Kaeser se classa seconde en 3 min. 11,4 sec. et celle du Sgt Bournissen, troisième en 3 min. 19,3 sec.

Et voici les résultats :

Course de fond individuelle

1. Sgt Muller Max, Sierre, 1 h. 20 min. 4,6 sec. ; 2. App. Borghi Marius, Diablerets, 1 h. 22 min. 33,8 sec. ; 3. App. Thétaz Louis, Hérémence, 1 h. 24 min. 51,4 sec. ; 4. App. Borghi Victor, Diablerets ; 5. Cpl Crettex Georges, Champex ; 6. Sgt Hugon Camille, gend. valaisanne ; 7. Fus. Genillard Armand, Diablerets ; 8. Sgt Croset René, Plans s/Bex ; 9. Auto. Gay-Crosier Léon, Trient ; 10. Auto. Métrailler René, Vercorin ; 16. Can. Pellouchoud Mce ; 18. Can. Tornay Alphonse, Martigny.

Le sergent Max Muller a donc réédité sa magnifique victoire de l'an dernier.

Course de descente du triathlon par équipe

A la course de descente du triathlon par équipe, élite, l'équipe vaudoise du lieut. Plumettaz est sortie première, tandis qu'à la course d'obstacles, les Valaisans l'ont emporté, étant vainqueurs en même temps au classement général. Voici les résultats :

Elite : 1. Lieut. Jean Plumettaz, IV/8, 4' 26" 4/5 ; 2. Sgt. Fr. Aviolat, I/10, 4' 53" 2/5 ; 3. Cap. Charles Reitzel, III/8, 5' 05" 3/5 ; 4. Lieut. Maurice D'Allèves, II/11, 5' 24" 1/5 ; 5. Sgt. Basile Bournissen, V/11, 5' 49" 2/5 ; 6. Lieut. Joseph Rouvinez, V/11, 5' 52" ; 7. Lieut. J. Kratzer, III/9, 6' 01" 1/5 ; 8. Cpl. P. Hunziker, I/8, 7' 13" 1/5 ; 9. Plt. Maurice Gross, III/11, 7' 16" 4/5 ; 10. Lieut. R. Jaton, II/8, 8' 24" 4/5.

Landwehr : 1. Cpl. Frédéric Dagère, Cp. fr. fus. mont. III/206, 7' 38" 2/5.

Landsturm : 1. Cpl. Fernand Loye, Cp. fr. fus. mont. III/206, 14' 05" 1/5.

Course d'obstacles du triathlon par équipe

Elite : 1. Lieut. Maurice Rouvinez, 30' 47" 4/5 ; 2. Lieut. Maurice D'Allèves, 34' 23" 2/5 ; 3. Sgt. Bas. Bournissen, 35' 00" 1/5 ; 4. Lieut. Jean Plumettaz, 35' 55" 1/5 ; 5. Appté Maurice Vianin, 36' 29" 1/5 ; 6. Lieut. René Favre, 37' 03" ; 7. Lieut. Arthur Blattner, 37' 40" 4/5 ; 8. Plt. Maurice Gross, 38' 04" 3/5 ; 9. Cpl. Michel de Rham, 38' 23" 4/5 ; 10. Plt. Bernard Plumettaz, 39' 04" 1/5.

Landwehr : 1. Cpl. Joseph Dayer, Cp. fr. fus. mont. III/206, 35' 32" 1/5.

Landsturm : 1. Cpl. Fernand Loye, Cp. fr. fus. mon. III/206, 50' 53" 3/5.

Classement général du triathlon

Elite : 1. Lieut. Maurice Rouvinez ; 2. Lieut. Maurice D'Allèves ; 3. Cap. Charles Reitzel ; 4. Lieut. Jean Plumettaz ; 5. Appté Maurice Vianin ; 6. Lieut. René Favre ; 7. Lieut. Robert Jaton ; 8. Sgt. Basile Bournissen ; 9. Lieut. Jacques Kratzer ; 10. Sgt. François Aviolat.

Landwehr : 1. Cp. fr. fus. mont. III/206, Cpl. Frédéric Dayer.

Landsturm : 1. Cp. fr. fus. mont. III/206, Cpl. Fernand Loye.

Course de patrouilles

Pour ceux qui l'ignorent, disons que dans les patrouilles dites « lourdes » sont comprises les troupes d'infanterie et d'artillerie de montagne, plus entraînées à la marche que celles des troupes de forteresse, des unités motorisées ou de l'artillerie lourde, ce qui explique la différence du parcours qui leur est imparti. L'équipement est le même pour les soldats des deux catégories.

Les patrouilles étaient composées de 3 hommes et d'un sous-officier ou officier.

125 patrouilles y ont participé, chiffre exceptionnellement élevé. Le parcours comptait 30 km. de distance horizontale, avec 1500 m. de montées pour les patrouilles lourdes et 20 km. de distance avec 800 m. de montées pour les patrouilles légères. Chaque patrouille devait abatre trois tuiles à une distance de 150 m., avec quatre cartouches.

35 patrouilles en catégorie légère et 90 en catégorie lourde ont pris le départ.

Voici les principaux résultats :

Catégorie légère. — Elite : 1. Chef de patrouille Lieut. Verrey, 2 h. 43' 23" 1/5 (avec Can. Pellouchoud Mce, Appté Albert Perrottet, Can. Marcel Délèze); 2. Appté Rossier, 2 h. 47' 36" 1/5 ; 3. Appté Marius Cordonnier, 2 h. 54' 14" 3/5 ; 4. Sgt. Jean Perrin, 2 h. 55' 19"; 5. Sgt. Charles Adler, 2 h. 58' 59" 1/5 ; 6. Sergent Georges Morand, 3 h. 00' 48" 3/5 ; 7. Cpl. André Juvet, 3 h. 03' 06" 1/5 ; 8. Plt. Maurice Gabus, 3 h. 03' 23" 1/5 ; 9. Plt. René Helg, 3 h. 07' 57" ; 10. Lieut. Georges Pillet, 3 h. 09' 14" 3/5.

Landwehr : 1. Sergent Meyer, Lausanne, 3 h. 10' 14" 4/5 ; 2. Cpl. F. Jacquet, 3 h. 12' 50" ; 3. Sergent Pierre Krieg, 3 h. 32' 26" 4/5 ; 4. Sergent Jules Gollut, 4 h. 04' 32" 3/5.

Landsturm : 1. Lieut. Charles Jaques, 4 h. 6' 55" 1/5 ; 2. Appté Jean Gay, 4 h. 23' 28" 4/5 ; 3. Sergent Daniel Aubert, 4 h. 32' 42" 4/5.

Catégorie lourde. — Elite : 1. Cpl. Ernest Pichard, 3 h. 22' 21" 4/5 (avec appté Victor Borghi, Mitr. Marius Borghi, Mitr. Gabriel Isabel) ; 2. Cap. Elmut Kaeser, Zurich, 3 h. 32' 51" 3/5 ; 3. Mitr. Gilbert Epiney, Grimentz, 3 h. 40' 24" 2/5 ; 4. Sergent Victor Chabbey, Ayent, 3 h. 44' 24" ; 5. Sergent Paul Martenet, Morgins, 3 h. 46' 04" 4/5 ; 6. Sergent René Croset, Les Plans, 3 h. 47' 07" 4/5 ; 7. Cpl. Robert Lamon, 3 h. 48' 36" ; 8. Lieut. Louis Wuilloud, Fribourg, 3 h. 51' 06" ; 9. Lieut. Francis Morand, Martigny, 3 h. 51' 53" ; 10. Cpl. Alfred Wurlod, Ormont-Dessus, 3 h. 56' 05".

Landwehr : 1. Sergent Louis Bohler, 4 h. 32' 44 ; 2. Sergent Henri Maire, 5 h. 00' 20" ; 3. Sergent Paul Jordan, 5 h. 13' 23" ; 4. Cpl. Joseph Dayer ; 5. Lieut. Joseph de Torrenté.

Landsturm : 1. Cpl. Fernand Doge.

Champion de ski de la brigade : Sergent Max Muller, Sierre.

Gagnant du challenge du tir alpin : Patrouille du sergent Louis Bohler, Sion.

Gagnant du challenge de la meilleure patrouille valaisanne : Patrouille du Cpl. Gilbert Epiney.

Ski-Club Martigny-Bourg

Le Ski-Club Martigny-Bourg a disputé dimanche les épreuves de descente et slalom pour le Challenge Chevillod par un temps merveilleux, mais une neige peu propice aux compétitions. Voici le classement général :

1. Fellay Pierre, 0 point ; 2. Délez François, 13.46 ; 3. Collaud Fernand, 14.65 ; 4. Pierroz Alfred, 17.18 ; 5. Collaud Gges, 18.30 ; 6. Pellissier Bernard, 18.55 ; 7. Délez Gaston, 23.59 ; 8. Délez Jean, 24.79 ; 9. Granges Gaston, 32.08 ; 10. Pillet Clovis, 32.80 ; 11. Gay Gilbert, 33.70 ; 12. Abbet Arthur, 37.14 ; 13. Pont Roland, 42.46 ; 14. Pict Edouard, 51.55 ; 15. Gorret Marcel, 54.78 ; 16. Pillet Georges, 68.40 ; 17. Buillet Robert, 73.98 ; 18. Pillet Hercule, 79.00 ; 19. Gay-Baumann Gilbert, 88.21 ; 20. Giroud Amy, 92.85 ; 21. Guex Amédée, 199.80.

Fellay Pierre gagne le challenge pour la deuxième fois.

Coupe de la Croix du Cœur

le 10 janvier

1. Walpen Arthur, Bagnes, 3' 3" ; 2. Stettler Paul, Bagnes, 3' 17" ; 3. Stettler Ernest, Bagnes, Morend Adrien, Verbier, Troillet Paul, Bagnes, 3' 19" ; 6. Gailland Marcel, Verbier ; 7. Carron Cyrille, Bagnes.

Coupe du Ski-Club de Bagnes, à Bruson

le 17 janvier

Juniors : 1. Besse Louis, 4' 17" ; 2. Gilloz Ernest, 6' 55" ; 3. Baillifard André, 9' 07".

Seniors : 1. Walpen Arthur, 3' 42"; 2. Stettler Paul, 4' 21" ; 3. Troillet Paul, 4' 48" ; 4. Maret Albert, 4' 50" ; 5. Bruchez Cyrille, 5' 17" ; 6. Maret Michel, 5' 18" ; 7. Vaudan Willy, 5' 31", etc.

Vétérans : 1. Felley Maxime, 4' 24" ; 2. Filliez François, 5' 46" ; Latapie Jean, 7' 18".

Concours de ski à Bovernier

Skieurs et skieuses, où irez-vous dimanche ? Tout est indiqué : vous viendrez jusqu'à Bovernier, car le Ski-Club de l'endroit organise les 23 et 24 janvier son troisième concours inter-club. Nous avons mis tout en œuvre pour vous recevoir. Vous trouverez une chaude amitié et une franche gaîté. Tous les amateurs du noble sport se feront un plaisir et un devoir de venir applaudir les as bas-valaisans.

Programme des journées :

Samedi : course de fond à 15 heures.

Dimanche : 8 h., messe ; 10 h. 45, course de descente ; 14 h., slalom ; 17 h., lecture des résultats.

HOCKEY SUR GLACE

Ligue nationale : Montchoisi I-Berne I, 6-1.
Série A : Château-d'Oex-La Chaux-de-Fonds, 4-1.
Série B : Sierre-Brigue, 5-0 ; Viège-Saas-Fée, 1-0.
Finale des perdants : Saas-Fée bat Brigue, 6-1.
Finale : Viège bat Sierre, 2-1.

Viège est champion du groupe II.

La finale pour le titre du groupe valaisan se jouera à Sierre, samedi ou dimanche prochain, entre Viège et Montana I.

SUISSE-HONGRIE

Un match Suisse-Hongrie se jouera le 31 janvier à Zurich. Après le match de Zurich, les Hongrois se rendront dans les Grisons et joueront le 2 février contre Davos et le 4 février contre Arosa.

Dernières nouvelles

Délivrance de Leningrad
La prise de Schlüsselbourg
L'approche de Tripoli

Au cours de puissantes offensives, les Russes viennent de reconquérir Leningrad, assiégée depuis de nombreux mois par les Allemands.

Au cours de la bataille, l'artillerie et les mortiers russes ont détruit 470 centres fortifiés et fortins, 25 postes d'observation fortement équipés et réduit au silence 172 batteries d'artillerie et de mortiers. Le butin suivant a été capturé : 22 canons, 178 mortiers, 521 mitrailleuses, 5020 fusils, 26 chars, 9 autos blindées, 17,300 grenades, 72 postes émetteurs de T. S. F., 22,100,000 obus, 36,000 mines, 150 camions, 1054 chevaux, 880 vagons et 40 dépôts divers. Plus de 13,000 cadavres de soldats ennemis jonchent le champ de bataille.

Dans un autre communiqué spécial russe publié lundi soir, il est dit notamment :

Les forces russes ont pris Schlüsselbourg. Les Russes ont percé les lignes défensives allemandes près de Leningrad, ont franchi la Neva et ont avancé de 80 km.

* * *

La 8e armée britannique publie dans son dernier communiqué qu'après la traversée de plusieurs centaines de kilomètres de désert, les troupes alliées sont payées de leurs efforts en arrivant dans la fertile région qui entoure Tripoli.

La défense allemande s'effondre

L'optimisme était total lundi soir à Moscou. On affirme que le front allemand s'est effondré depuis Leningrad jusqu'au Caucase.

A l'appui de cette appréciation, qui pourrait paraître excessive, on résume comme suit la situation dans les divers secteurs :

Secteur du nord : Leningrad est libérée. La garnison de la ville a fait sa jonction avec l'armée russe du Volkhov. Plusieurs divisions blindées soviétiques ont franchi la Néva et Schlüsselbourg est en mains des Russes.

Secteur de Voronèje. Les armées italiennes et hongroises qui défendaient ce secteur ont subi une grave défaite.

Don-Donetz. Sur ce front, la pression contre Rostov augmente constamment. La ligne de défense des Allemands au nord du Donetz a été percée et plusieurs divisions russes ont déjà franchi le fleuve.

Manytch. Cette principale ligne de défense tenue par l'armée Manstein au nord du Caucase a été percée lundi sur un front de 30 km. par le général Makinovski après une bataille qui ne dura pas moins de cinq heures.

Front du Kouban : Sur ce front aussi, la défense allemande s'est avérée impuissante à bloquer l'avance des troupes soviétiques.

Stalingrad : La destruction des restes de l'armée von Paulus se poursuit à un rythme accéléré. Les Allemands ne tiennent plus, à Stalingrad, que quelques faubourgs de l'ouest et du sud-ouest, ainsi qu'un groupe de maisons dans le quartier des fabriques.

Restrictions d'électricité abrogées

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique :

Les restrictions apportées à la consommation d'énergie électrique avaient pu encore être atténuées le 7 janvier à la suite de la mise en exploitation de l'usine électrique d'Innertkirchen. Depuis lors, les chutes de neige et de pluie ont amélioré encore notre approvisionnement en électricité. C'est pourquoi l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, par une ordonnance No 10 et datée du 14 janvier, a pu abroger avec effet du 15 janvier jusqu'à nouvel avis, toutes les restrictions précédemment apportées à la consommation d'énergie électrique.

Toutefois, les entreprises d'électricité ont été autorisées à interdire dans leur zone de distribution l'emploi d'énergie électrique pour le chauffage de locaux.

FOOTBALL

La Coupe suisse

Young-Boys-Aarau, 3-1 (4e tour) ; Servette-Etoile Sporting, 9-1 ; Bienne-Chaux-de-Fonds, 1-2 (5e tour, huitièmes de finale).

Championnat suisse

1re ligue : Locarno-Bellinzone, 1-0.

Feuilleton du **Rhône** du mardi 19 janvier 1943 30

TANTE AURÉLIE

Roman par **ANDRÉ THEURIET**
de l'Académie française

A ce moment, Marcel, inquiet, rejoint Camille et murmure timidement :

— Je vais prendre les billets...

Cette fois elle ne craint plus de résister, et la présence de Coco lui-même ne l'intimide pas.

— Non, dit-elle, il faut renoncer à votre projet, Marcel !... Plus j'y pense et plus je suis certaine qu'il n'en peut sortir rien de bon... Ne m'en veuillez pas d'avoir changé d'idée ; mon cœur n'a pas changé et je vous aime toujours... Seulement, soyez raisonnable et laissez-moi retourner à Renesson.

— Camille, réplique Marcel confus, je ne puis pourtant pas vous abandonner ici...

— Je pars à l'instant avec ce brave homme, qui est le cultivateur de mon grand-père... Adieu !...

Elle lui tend la main, tandis que Coco ébahi se tient près de la ridelle pour aider sa jeune patronne à monter...

La voilà sur les bottes de paille, à côté du père Coco... Encore un dernier regard mouillé, dans la direction de Marcel qui reste consterné sur le seuil de la station ; — puis Camille reprend, au trot du vieux cheval de labour, la route qui conduit à Renesson.

IV

Le cheval de Coco n'était pas un trotteur. Il mit du temps à franchir les cinq lieues qui séparent Clermont de Renesson, et quand il s'arrêta devant la porte de M. de Lisle, onze heures venaient de sonner. Bien que la fête tînt le reste du village éveillé, tout dormait dans la maison des grands-parents de Camille, et celle-ci, très peu rassurée au sujet de l'accueil qu'elle allait recevoir, dut attendre dix bonnes minutes qu'une servante, réveillée par les cris de Coco à la porte de l'écurie, se décidât à tirer les verrous. La servante, à demi ensommeillée, se frottait les yeux et poussait des exclamations mêlées à de longs bâillements à la vue de Camille. Elle lui apprit que Mme de Lisle et Sosthène, voyant qu'à huit heures ni Camille ni Marcel n'avaient reparu, s'étaient décidés à partir pour Villotte afin de prévenir le docteur Desrônis de la fuite de sa fille et du jeune Boisselier.

— M. de Lisle, ajouta la domestique, vient de se coucher et il dort déjà ; faut-il le réveiller ?...

Camille supplia cette fille de n'en rien faire, puis, sans ajouter un mot, marchant avec précaution, elle gagna sa petite chambre et s'y enferma. La nouvelle de l'absence de Mme de Lisle et de Sosthène l'avait un moment soulagée ; mais elle se sentit bientôt prise d'une angoisse plus cruelle, quand elle songea à l'arrivée de sa grand'mère dans la maison de la rue des Tanneurs, et à l'effet que devait produire sur son père le récit de son aventure, narré par Sosthène et commenté par Mme de Lisle. Comme on pense, elle dormit à peine ; dès le matin, quand elle sut que son grand-père était levé, elle alla tout lui conter et solliciter son pardon. Le bonhomme, étant d'une nature indulgente et pacifique, se montra, en somme, plus attristé que courroucé.

— Vous m'assurez que vous n'êtes pas fautive, petite, répondit-il en secouant la tête, et je suis tout disposé à le croire, mais ce n'est pas moi qu'il faut persuader, c'est votre grand'maman, et votre père, et tout le monde... car votre équipée n'a pas été d'un bon effet dans le village, et les gens croient plutôt au mal qu'au bien... Je vais écrire à votre père que vous êtes retrouvée, et demain je vous reconduirai à Villotte.

Le lendemain, on attela de nouveau le « Blond » à la carriole et Camille quitta Rensson en compagnie de Coco et du grand-père.

A Villotte, son aventure était déjà connue. Au dire des gens charitables, les choses avaient été plus loin qu'on ne voulait l'avouer ; Marcel et Camille avaient prémédité depuis longtemps cette scandaleuse escapade ; ils correspondaient en secret et s'étaient donné rendez-vous à Renesson pour mettre plus facilement leur projet à exécution... De tous côtés s'élevait un concert de blâme contre l'hypocrisie de cette demoiselle Desrônis qui avait séduit, Dieu sait comment, le fils du docteur Boisselier, et avait eu l'audace de faire manquer le mariage de la fille du préfet ; — car maintenant il n'y fallait plus songer, les fiançailles étaient à vau-l'eau, et Mme Herbillon, indignée, avait déclaré que jamais elle ne pardonnerait aux Desrônis et aux Boisselier l'injure infligée à sa fille. — Et ainsi, sur ce thème varié à l'infini, les langues tournaient sans se lasser, depuis vingt-quatre heures, quand la carriole de M. de Lisle s'arrêta devant la maison Desrônis.

Camille, pâle et frissonnante sous son voile, descendit avec l'aide de son grand-père et resta appuyée au mur du corridor, tandis que M. de Lisle appelait Victoire et s'informait si le docteur était au logis. — Oui, tout le monde se trouvait rassemblé dans la salle à manger et on attendait avec impatience l'arrivée de la carriole. — Quand Camille, précédée de son grand-père, entra en tremblant dans la salle, elle comprit dès le premier coup d'œil qu'elle allait avoir à affronter des juges impitoyables.

Mme de Lisle, assise près de la niche du poêle, sans perdre un pouce de sa taille, les coudes au corps, tricotait un bas, et à la façon menaçante dont ses doigts maigres faisaient cliqueter l'une contre l'autre les aiguilles d'acier, on eût dit une Parque tissant la condamnation de la pauvre Camille. — Sosthène, en apercevant sa sœur, s'était levé brusquement, et maintenant, le nez contre la vitre, il affectait d'ignorer la présence de la jeune fille, tandis que son dos prenait des attitudes scandalisées et méprisantes. — Quant à Desrônis, il était resté assis ; ses doigts crispés étreignaient violemment les bras du fauteuil, sa figure devenue blême exprimait une fureur concentrée, bien plus effrayante que ses éclats de colère habituels.

— Que venez-vous faire ici ? cria-t-il d'une voix rauque à sa fille.

— Voyons, Desrônis, crut devoir dire M. de Lisle d'un ton conciliant, il ne faut pas vouloir la mort du pécheur... La petite est fatiguée et ce n'est pas le moment de la tarabuster...

— Monsieur de Lisle ! interrompit sèchement l'altière Mme de Lisle.

— Ma bonne ?

— Taisez-vous et laissez mademoiselle nous expliquer sa conduite.

— Papa ! grand'maman ! balbutia Camille d'une voix suppliante, je vous en prie, ne me repoussez pas !... J'ai déjà tant de chagrin !...

— Vraiment ! reprit avec amertume Amable Desrônis, tant de chagrin ?... Il ferait beau voir que vous n'en eussiez pas !... Vous ne pleurerez jamais assez le mal que votre conduite a causé !... Vous vous êtes donnée en spectacle à tout le pays, vous avez décon-

Ski-Club Bovernier

Samedi 23 et dimanche 24 janvier

3e Concours interclubs

FOND • DESCENTE • SLALOM

Voir communiqué

On demande

Jeune FILLE

de 17 à 18 ans, sérieuse, honnête et de confiance, pour faire le ménage de 3 personnes et aider au magasin. Vie de famille. Faire offre M. Louis Baud, rue de Neuchâtel 20, Yverdon.

Banque demande une

Sténo-dactylo

travaillant rapidement, avec notions d'allemand et comptabilité.

Offres manuscrites détaillées sous chiffre R115 au bureau du journal « Le Rhône ».

Jeune homme

muni du diplôme de l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf, prendrait des

vignes à travailler

S'adresser à Abbet Nestor, Martigny-Bourg.

Billets de la Loterie Romande

en vente à l'IMPRIMERIE PILLET ★ MARTIGNY

CHERCHE

Jeune FILLE

pour s'occuper d'un bébé de 18 mois et aider au ménage. - Mme Buloz, épicerie, Vernier, Genève.

MARTIGNY

On demande

jeune FILLE

couchant chez elle, pour aider au ménage et au magasin. Entrée immédiate. S'adr. au journal s/ R114.

A vendre un

Potager

à 3 trous, état de neuf. S'adres. à Perraudin Ulysse, Saillon.

Le ménage le plus modeste

peut posséder des

Actes d'achat de propriétés,
Billets de loterie,
Bordereaux d'impôts,
Contrats de locations,
Livrets militaires,
Papiers de famille,
Passeports, Certificats d'origine,
Police d'assurance incendie, vie, etc.

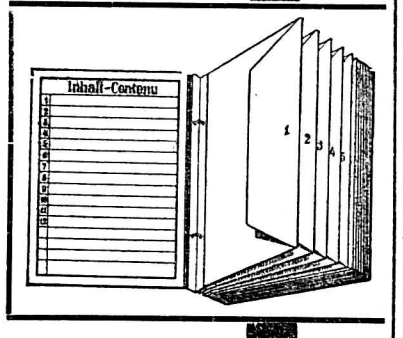

et lorsqu'on a besoin d'une de ces pièces importantes, on ne la retrouve pas, car elle se trouve peut-être réduite au fond d'un tiroir, ce qui peut provoquer des pertes de temps et des ennuis sérieux. Aussi, n'hésitez pas à vous procurer à

l'Imprimerie Pillet, à Martigny

téléphone 6 10 52, un

Classeur à documents

vous permettant de conserver tous ces papiers en ordre et de les retrouver immédiatement.

Prix du classeur (22,5 × 33 cm.), avec 12 poches, pratique et fermé, même avec beaucoup de documents **Fr. 11.50**

C'est un objet que vous n'achetez qu'une fois et qui vous évitera beaucoup d'ennuis et de pertes de temps.

JE SERAIS ACHETEUR de 2 beaux

veaux

femelle, race d'Hérens, de 8 à 15 jours.

Jules Michaud, à Bovernier.

AVIS

A vendre jeune

VACHE

prête au veau. S'adresser à Bender Etienne de Charles, Mazembroz-Fully.

Commerçants, Artisans

Pour vos besoins d'IMPRIMÉS, tels que :

FACTURES
ENVELOPPES
ETIQUETTES
CARNETS
A SOUCHE, etc.

adressez-vous à

Pillet IMPRIMEUR
MARTIGNY Tél. 6 10 52

LIVRAISON RAPIDE

SION, Place du Midi Chèques postaux IIc 1800

FOURRURES

Nous disposons encore de fourrures rares et recherchées, superbes manteaux de **Skunks** véritable, **Opossum** naturel et autres, **Mouton doré** superbes, Agneaux d'Anatolie, Chats russes, Chevrettes exotiques, etc. • Superbes capes chaudes et seyantes. Grand choix de **Renards argentés** véritables, bleus, etc. Ecrivez-nous pr renseignements ou choix.

PROFITEZ DE NOS PRIX, C'EST UNE AUBAINE !

Comptoir de Fourrures *M. Alfter*

Rue du Lac 2, à **Yverdon.** Maison suisse fondée en 1903.

Fr. 35,591.— ont été versés par l'assurance du journal *LE RHONE* à ses abonnés victimes d'accidents

La Bergère d'Evolène

est en vente au prix de **1** *fr. au bureau de l'*

Imprimerie Pillet
Martigny

Pour la Ménagère

Quelques conseils sur l'utilisation rationnelle du séré

L'emploi du séré dans la cuisine ne date que de quelques années. Aujourd'hui, cet excellent produit peut être obtenu presque partout dans les laiteries et les magasins spécialisés. En outre, la ménagère peut aussi le préparer facilement elle-même ; il suffit, pour cela, de passer du lait caillé à travers une étamine ou un tamis fin et de le laisser bien égoutter. On peut se procurer dans le commerce du séré de lait entier et du séré de petit lait.

La fabrication du séré permet une utilisation extrêmement rationnelle du petit lait. Cet aliment très nourrissant est surtout riche en albumine, lactose et sels nuritifs. Le séré de lait entier contient, en outre, une forte proportion de graisse. Selon l'emploi auquel on le destine, on donnera donc la préférence au séré de lait entier ou au séré de lait maigre. En raison de sa teneur élevée en graisse, le **séré de lait entier** convient particulièrement bien comme masse à tartiner pour remplacer le beurre. On peut, à cet effet, travailler le séré avec du cumin, du sel, des fines herbes, de la purée de tomate ou du schabzieger, ou simplement saupoudrer les canapés de séré de l'une ou l'autre de ces matières. Mais vous pouvez aussi préparer de délicieux canapés doux en travaillant le séré avec de la confiture, des noix hachées, du miel, des fruits secs, du concentré de jus de fruits ou une compote de fruit assez épaisse.

Le séré de lait entier peut également remplacer la crème dans les entremets, les crèmes pour tartes, ainsi que dans de nombreux mets aux fruits.

Le séré de petit lait est plus ferme que le séré de lait entier et il trouvera surtout son emploi dans la préparation des pâtes. Il est particulièrement avantageux pour les pâtes à tartes, à biscuits, les crêpes fourrées, rissoles, soufflés, quenelles, etc.

Le séré s'obtient contre coupons de fromage. 100 grammes de coupons de fromage donnent droit à 200 grammes de séré de lait entier ou 400 gr. de séré de petit lait. Il présente de nombreux avantages pour la ménagère : moins de points de fromage, prix modique, multiples possibilités d'emploi, teneur élevée en principes nutritifs. Sachons donc profiter de cet aliment sain qui convient à tous les organismes.

Recettes

Gratin de chou, pommes de terre et saucisse. — Un plat de feuilles de chou blanchies, un plat de pommes de terre bouillies coupées en tranches, 1 tasse de sauce Béchamel (évent. un reste), quelques cuillerées de fromage râpé, 1 morceau de beurre, graisse ou un peu de crème de ménage, 4-6 moitiés de cervelas.

Garnir, par couches, un plat allant au feu préalablement graissé de feuilles de chou, pommes de terre et fromage, arroser le tout de sauce blanche. Saupoudrer légèrement de fromage râpé et garnir de quelques noisettes de beurre ou graisse. Couper les cervelas en deux dans le sens de la longueur, les ranger sur le légume et les enduire d'une légère couche de graisse ou d'huile. Faire gratiner le mets pendant environ 20 minutes, ou cuire le légume séparément sur la plaque et sauter les saucisses à la poêle.

Pommes de terre et tomates de conserve avec crème au séré. — Environ 750 gr. de pommes de terre en robe des champs, 5-6 tomates de conserve (stérilisées ou au sel), env. 100 gr. de séré, demi-tasse de lait, demi-cuillerée à thé de sel, un peu de beurre, graisse ou crème.

Couper les pommes de terre et les tomates en tranches et les ranger par couches, dans un plat à gratin graissé. Battre le séré avec le lait et le sel, verser cette crème sur les mets, mettre encore quelques noisettes de beurre ou de graisse ou un peu de crème sur la surface, puis gratiner au four, ou sur la plaque en utilisant un disque isolant (amiante).

Si l'on emploie des tomates au sel, il faudra réduire la proportion de sel en conséquence et ne pas saler la crème.

LA RADIO AU SERVICE DES PECHEURS. — Les pêcheurs danois ont proposé de ne sortir que si le bateau d'exploration annonçait par radio la possibilité de faire de belles prises à tel endroit mentionné par lui, ceci dans le but d'économiser le carburant.

Pourparlers matrimoniaux

Lui. — On dit que les époux arrivent un jour à se ressembler !

Elle. — Ceci est fait pour me déterminer à vous refuser définitivement.

---

sidéré le nom que vous portez, avili la mémoire de votre pauvre mère, trompé tous ceux qui avaient foi en vous... Aucun sentiment de pudeur ne vous a retenue... Vous pouvez aller retrouver votre complice ; il n'y a plus de place pour vous dans une maison que vous avez déshonorée !

— Ne me condamnez pas au moins sans m'entendre, murmura Camille ; je ne suis pas coupable des choses que vous dites...

— Pas coupable ? interrompit Desrônis en ricanant, alors les mots n'ont plus de sens !... N'avez-vous pas, malgré vos promesses, entretenu des relations avec le fils de mon ennemi ? N'avez-vous pas comploté avec lui ce voyage de Renesson ? Ne vous êtes-vous pas rencontrés au bal de la fête, et là, en plein soleil, en présence de la femme et de la fille du premier magistrat du département, ne vous êtes-vous pas enfuis à travers bois ?... Ne vous a-t-on point vus tous deux dans l'omnibus de Clermont ? N'êtes-vous pas descendue ensemble nuitamment à l'une des stations du chemin de fer ?... Si vous vous croyez innocente après tout cela, alors c'est que vous êtes encore plus pervertie que je ne le supposais !...

— Les apparences sont contre moi, protesta Camille, oui, c'est vrai !... mais je jure que je n'avais pas parlé à Marcel Boisselier depuis deux ans, et que lorsque je suis allée à Renesson je ne pensais pas l'y rencontrer... Je l'ai revu au bal et j'ai eu tort de le suivre dans les bois... J'ai un moment perdu la tête et je suis montée dans la voiture de Clermont, mais à peine en route, j'ai compris mon imprudence et dès que nous sommes arrivés à la station, je l'ai quitté pour m'en revenir avec le laboureur de grand-père... Voilà toute la vérité et je n'ai rien de plus à me reprocher.

Ce fut le tour de Mme de Lisle.

— Et que pouviez-vous faire de pis ? s'exclama-t-elle en piquant une aiguille dans ses cheveux gris, depuis quand est-il permis à une jeune fille bien élevée de courir les champs avec un jeune homme ?... Sont-ce là les exemples que vous avait légués votre défunte mère ? Je l'avais élevée dans d'autres principes, Dieu merci ! et ce n'est pas elle qui se serait compromise de la sorte !... Du reste, je l'ai toujours dit, vous n'avez rien des de Lisle... Vous êtes une Desrônis des pieds à la tête.

— Qu'entendez-vous par là, madame ? dit Amable en bondissant.

— J'entends, monsieur, qu'on récolte ce qu'on a semé, et que quand on donne à ses enfants les exemples que vous avez mis sous leurs yeux, on ne doit s'en prendre qu'à soi s'ils tournent mal...

— Si votre petite-fille, répliqua-t-il aigrement, était restée à Renesson, elle aurait sans doute été mieux surveillée et mieux élevée ?

— Certes oui, monsieur, je m'en flatte.

— Eh bien, prenez-la donc et gardez-la !... Quant à moi, je ne veux plus d'elle... Sa vue me fait mal !

— Père, s'écria Camille en joignant les mains, je me repens... Ne me renvoie pas, ne me renvoie pas !

Et comme Amable faisait le geste de la chasser, elle s'élança vers son frère et lui prit les mains : — Sosthène, continua-t-elle d'une voix brisée, sois bon, j'ai tant de chagrin !... intercède pour moi, ne me repousse pas !

Mais Sosthène retira brusquement ses mains et se retourna du côté de la fenêtre.

— Laisse-moi, grommela-t-il, je n'ai qu'une chose à te dire : c'est que ton Marcel me paiera cher l'affront qu'il nous a fait !

La malheureuse Camille recula jusque sur une chaise où elle s'affaissa en s'accoudant sur la table.

— Ah ! murmurait-elle en sanglotant, je suis perdue, puisque tout le monde m'abandonne !

Son désespoir fendait le cœur du bonhomme de Lisle ; il prit son grand courage, s'approcha de sa petite-fille et lui tapant doucement sur l'épaule :

— Non, petiote, protesta-t-il, votre grand-père ne vous abandonne pas, venez avec moi, — et nous verrons, ajouta-t-il, en jetant autour de lui un regard de défi qui stupéfia Mme de Lisle, nous verrons si quelqu'un ose vous molester !...

En même temps il prenait Camille sous les bras et il était en train de la dodeliner comme une enfant, quand la porte s'ouvrit et Victoire entra précipitamment :

— Monsieur, dit-elle à Desrônis, Mlle Montéclair est malade... Il y a là une femme qui vient vous chercher. — Il paraît que ça presse.

On introduisit la personne qui apportait cette mauvaise nouvelle. — Toute haletante, elle racontait qu'étant montée à midi dans le « capharnaüm » pour préparer le très modeste repas de tante Aurélie, elle l'avait trouvée immobile, la tête couchée sur sa table, au milieu de ses paperasses, et respirant à peine. Avec l'aide de la propriétaire de la maison, elle avait porté Mlle Montéclair sur son lit, mais jusqu'à présent la malade n'avait pas repris connaissance.

L'apparition de cette femme effarée et la gravité de l'événement qu'elle venait annoncer modifièrent brusquement l'état des esprits.

— C'est peut-être une attaque de paralysie, s'exclama Desrônis, il y avait quelque temps que ça la cherchait, et elle avait déjà eu un avertissement...

Tout en parlant, il s'élançait dans son cabinet et en revenait avec son chapeau et sa trousse de poche.

En entendant le récit de la femme de ménage, Camille était devenue très pâle, ses sanglots s'étaient arrêtés et elle serrait convulsivement le bras de son grand-père. Sosthène lui-même avait été secoué par cette nouvelle inattendue et il avait quitté l'embrasure de la fenêtre pour se rapprocher de sa sœur.

— Je cours à la ville haute, dit Amable.

— Attendez !... reprit Mme de Lisle, qui avait envisagé immédiatement les choses au point de vue pratique ; si Mlle Montéclair reprend bientôt connaissance, comme je l'espère, il serait peut-être convenable qu'elle vît les enfants auprès d'elle... Sosthène et Camille sont ses héritiers ; elle me l'a déclaré à plusieurs reprises, et vous jugerez sans doute à propos de les appeler là-haut, dès que les circonstances le permettront.

— Oui, certainement, répondit Desrônis, je vous ferai prévenir s'il y a urgence...

Il sortit et arriva dix minutes après à la maison de la côte Phulpin. Le docteur reconnut les symptômes d'une apoplexie séreuse ; l'épanchement avait eu lieu dans la partie gauche du cerveau. Amable essaya de pratiquer une saignée qui ne donna presque aucun résultat, puis il couvrit les jambes de sinapismes violents, et appliqua de la glace sur la tête. A la suite de ce traitement, Mlle Montéclair reprit peu à peu ses sens, mais il lui fut impossible de parler ; la paralysie avait déjà envahi la langue et tout le côté droit du corps. Vers le soir, Amable fit appeler Sosthène et Camille, qui arrivèrent accompagnés de Mme de Lisle.

En entrant dans la petite chambre nue, meublée seulement du lit, de deux chaises et d'une table de nuit, Camille eut un douloureux serrement de cœur ; elle s'approcha du chevet, tandis que Sosthène se tenait au pied du lit, et baisant au front la vieille fille :

(A suivre.)